

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 22 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 20/03/2025

Date de publication : 02/04/2025

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Francis ADNOT (pouvoir à Dimitri GEA), Antoine DEGUEN (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Françoise LEOST-TREMEL

<< >>

**AFFAIRE 2025.015 : ACQUISITION D'UN TERRAIN NECESSAIRE AU PROJET
D'AMENAGEMENTS DE SECURITE A LA VILLE PIERRE**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Ville Pierre, située sur le long de la Route Départementale 26, il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'une bande de terrain de 6 mètres, soit environ 80 m², à Monsieur BODIN Henri-Loïc, propriétaire, pour modifier le parking et le sens de circulation. La parcelle est classée en zone UB (zone urbaine de faubourg) au PLUih.

Le propriétaire de la parcelle a donné un accord de principe pour une cession de son terrain au profit de la commune à 12 €/m².

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

FIXE le prix d'achat des parcelles mentionnées ci-dessus à 12 €/m².

PROCEDE au bornage de l'emprise nécessaire à l'opération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes administratifs correspondants.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

The image shows a blue ink signature of Philippe Landuré written over a circular official seal. The seal features a central figure holding a staff and a sun, surrounded by the text 'MAIRIE de QUEVERT' and 'Côtes d'Armor' at the bottom. There are two stars on either side of the central figure.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 022-212202592-20250326-2025_015-DE